
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE



SIVOM

DU SECTEUR DE LIGNÉ

1. QU'EST-CE QUE LE SIVOM ?

Le mot de la Présidente	1
Instances syndicales	2
Budget	3
Organigramme.....	6
Ressources humaines.....	7
2. POLE ADMINISTRATIF	8
3. COORDINATION.....	9
4. LA PETITE ENFANCE.....	10
5. L' ENFANCE	13
6. LA JEUNESSE.....	15
7. LES ASSOCIATIONS SOUS CONVENTION D'OBJECTIF.....	16
8. ETUDE ENFANCE JEUNESSE.....	17
9. PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2023.....	18

Qu'est-ce que le SIVOM ? Que fait-il ?

SIVOM, cela signifie **S**yndicat **I**ntercommunal à **VO**catations **M**ultiples.

C'est un établissement public de coopération intercommunale.

Le SIVOM du secteur de Ligné accueille 4 communes membres : Couffé, Le Cellier, Ligné et Mouzeil.

Ces 4 communes ont décidé en 2001 de mutualiser des compétences au sein du SIVOM : le matériel et l'enfance-jeunesse.

Le matériel acheté par le SIVOM est partagé par ses 4 communes membres : désherbeur mécanique, grilles d'exposition, remorques équipées de barrières, jeux en bois...

Le SIVOM est chargé de l'accueil de l'enfant de 0 à 18 ans sur les temps péri et extrascolaires. Il gère directement 1 petite crèche 18 places, 1 micro-crèche 12 places, 1 Relais Petite Enfance, 2 accueils de loisirs et périscolaires et 3 structures jeunesse. Il accompagne également 3 associations : 1 crèche 30 places, 2 accueils de loisirs et périscolaires et 1 accueil jeunes.

Le SIVOM coordonne ses structures gestionnaires autour d'une politique commune qui met l'enfant au cœur de ses préoccupations. Aujourd'hui, le SIVOM compte 31 agents dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Le SIVOM du secteur de Ligné sur le territoire du Pays d'Ancenis



Le mot de la Présidente

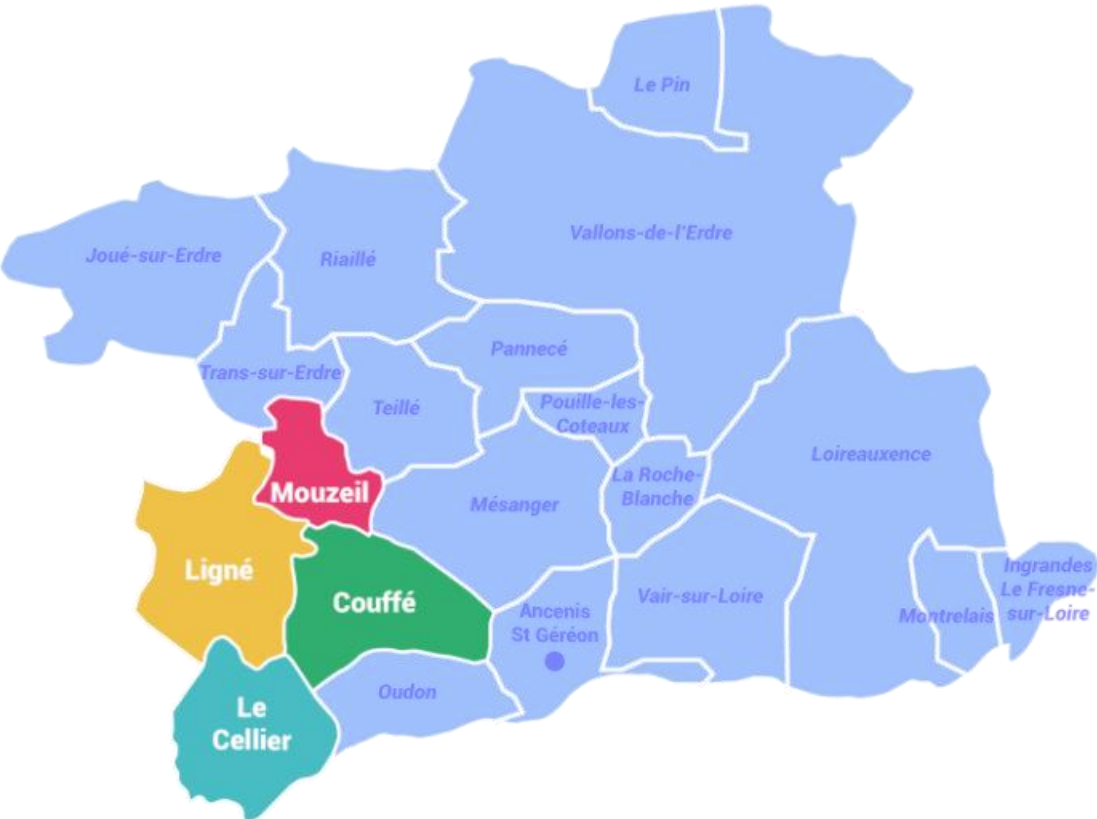
2023, c'est l'année d'un nouvel élan ! Le SIVOM est de mieux en mieux ancré et identifié sur notre territoire avec ses 29 agents qui œuvrent pour les familles des 4 communes de notre territoire.

2023 est marquée avant tout par la **reprise d'une activité normale post covid**. C'est aussi l'année de la **mise en œuvre de décisions votées en 2022** dont la **réorganisation du pôle administratif** et la **gestion en année pleine de l'île aux Enfants**. Cela s'est traduit notamment par la **finalisation de l'étude enfance jeunesse**, la rédaction du **nouveau Projet Éducatif de Territoire** et des **Lignes Directrices de Gestion**. Ce redimensionnement du SIVOM, a nécessité un effort financier très significatif de la part des 4 communes membres.


En 2023, notre **partenaire CAF** a modifié ses règles du jeu. Désormais, la **Convention territoriale Globale (CTG)** qui nous lie à la CAF est cosignée avec la COMPA, la Communauté de Communes, ce qui oblige toutes les collectivités du pays d'Ancenis à échanger entre elles sur l'exercice de leurs compétences enfance jeunesse.

Au-delà de cette actualité, **accompagner les agents** dans la professionnalisation et la **formation** pour garantir un bon accueil des publics dans nos structures, accompagner les familles dans leur parentalité, créer des événements, conduire nos jeunes vers l'autonomie... tels sont des enjeux forts qui animent en permanence le SIVOM.

Anne-Marie CORDIER
Présidente du SIVOM du secteur de Ligné



LES INSTANCES SYNDICALES

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le 
ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE

LE COMITE SYNDICAL :

32 représentants nommés (16 titulaires et 16 suppléants)

Couffé

Titulaires : Daniel PAGEAU | Frédéric DELANOUE | Suzanne LELAURE | Roseline VALEAU

Suppléants : Eugénie MBILEMBI BOMODO | Cécile COTTINEAU | Sylvie FEILLARD | Sylvie LEMOAL

Le Cellier

Titulaires : Philippe MOREL | Michael DAVID | Aurélia AUDRAIN | Céline VERMOSEN

Suppléants : Alice BAUDEL | Alix ERMENEUX | Stéphanie HERBETTE | Didier PICAT

Ligné

Titulaires : Maurice PERRION | Anne-Marie CORDIER | Stéphanie BERITAULT | Déborah SIDDI

Suppléants : Déborah JOURDON | Aurélie DUVAL | Anita MENET | Guillaume NIEL

Mouzeil

Titulaires : Daniel GARNIER | Florence BEZIER | Jacqueline LE TEXIER | Damien LE BRESTEC

Suppléants : Marina JULIENNE | Benoît DESORMEAUX | Marie RAFFIN | Nathalie TRUIN

Les communes membres du SIVOM désignent leurs représentants pour siéger dans les instances du SIVOM: **bureau syndical, comité syndical et commissions.**

Les compétences s'organisent autour des commissions et groupes de travail suivants :

- **3 commissions thématiques :** Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, composées de 8 élus (2 par commune). Elles se réunissent 4 à 5 fois par an.
- **1 groupe de travail matériel** composé de 4 élus (1 par commune) qui se réunit en fonction des projets.
- **1 comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**, composé d'élus des commissions et de membres extérieurs. Il est chargé de faire vivre le PEDT et de l'évaluer.

Le **Bureau syndical** examine les affaires courantes, les propositions des commissions et prépare les décisions pour le Conseil syndical.

Chiffres clés en 2023 :



5 réunions du bureau
5 réunions du comité syndical
12 réunions des commissions thématiques
61 délibérations




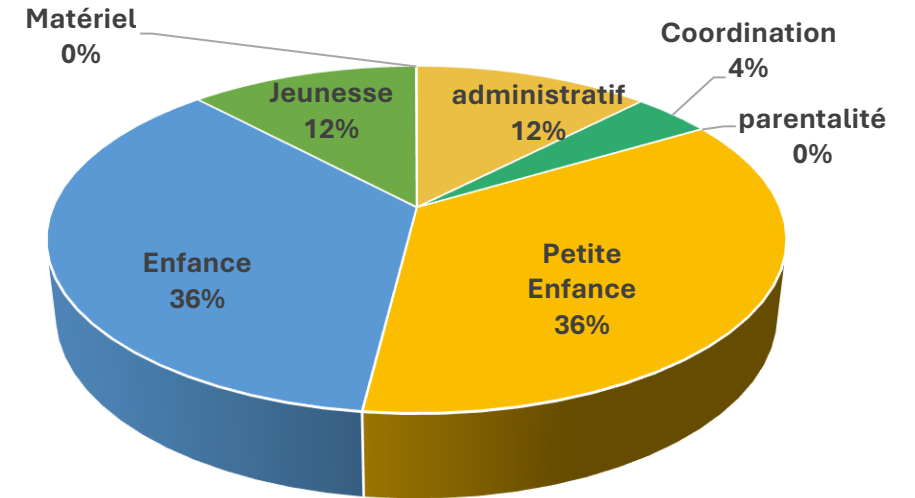
LES DEPENSES

Les dépenses réalisées en 2023 se sont élevées à **1 424 486.11 €** dont **1 392 520.30 €** de dépenses de fonctionnement et **31 965.81 €** de dépenses d'investissement

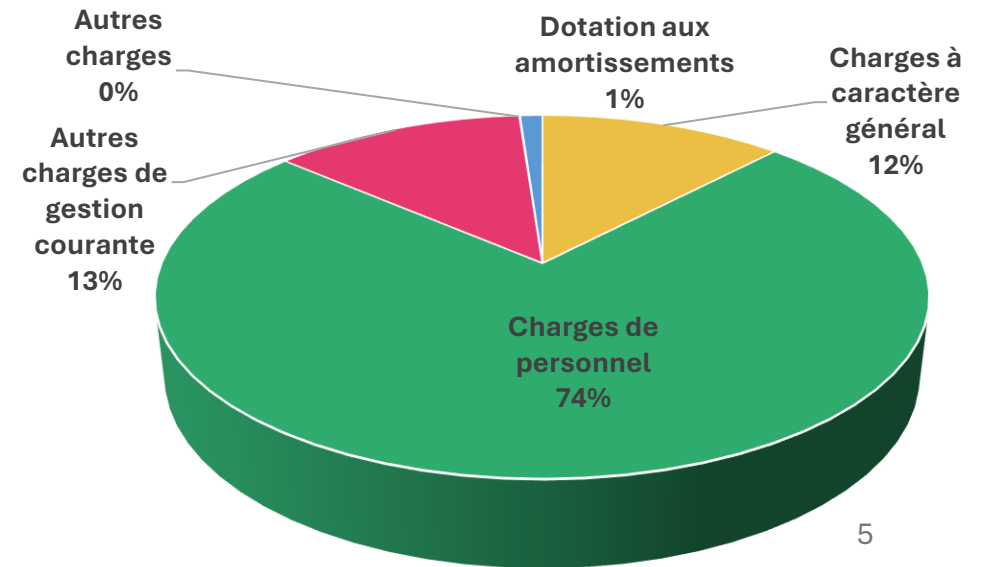
Une augmentation des charges de fonctionnement (+15.7 %) qui s'explique par **l'exploitation en année pleine** de l'accueil de loisirs et périscolaire « L'île aux enfants » en 2023 et par le **renforcement de l'équipe administrative.**

DEPENSES PAR COMPÉTENCE

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le 
ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE



DEPENSES PAR NATURE





LES RECETTES

Les recettes réalisées en 2023 se sont élevées à 1 683 596.39 €

Dont **1 626 275.91 €** en recettes de fonctionnement
Et **57 320.48 €** en recettes d'investissement

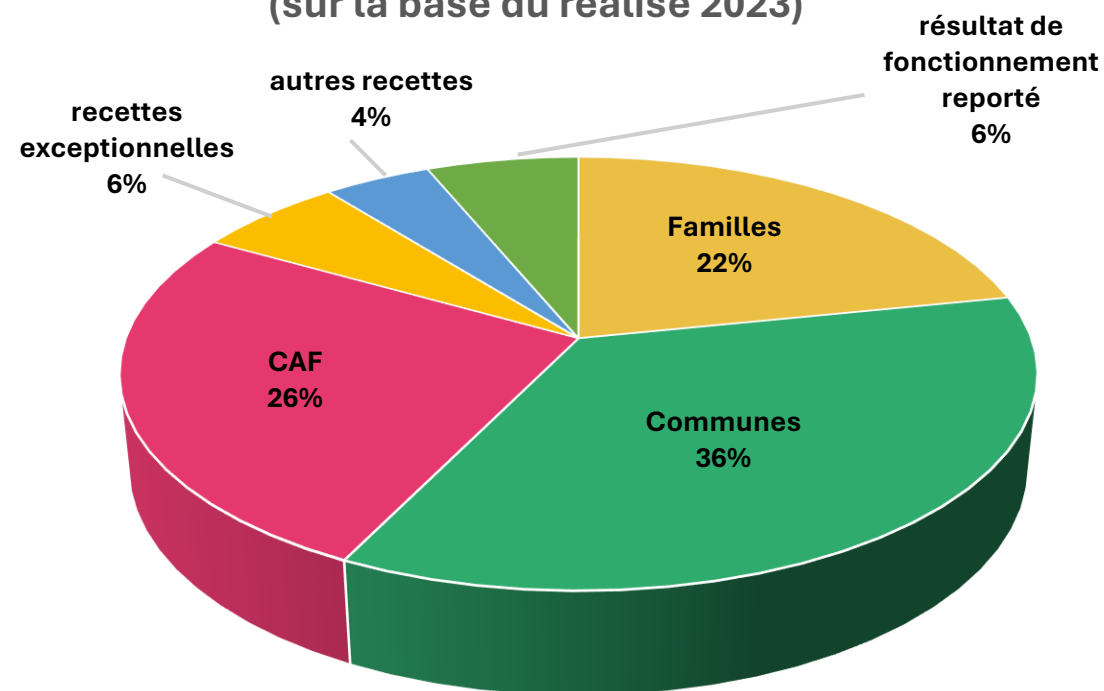
Les recettes 2023 ont été marquées par :

- Augmentation des participations des communes de 24.5%
- Augmentation des tarifs en enfance jeunesse
- Recette exceptionnelle de 99 000 €

Ce qui a permis :

- un résultat excédentaire de **131 772.58 €** (contre un déficit de - 64 727.63 € en 2022)
- Un excédent reporté cumulé à **233 755.61 €** (contre un excédent reporté de 101 983.09 € en 2022).

**Financement du SIVOM
(sur la base du réalisé 2023)**





ORGANIGRAMME DES SERVICES

SIVOM DU SECTEUR DE LIGNÉ

Sous la présidence de
Mme Anne-Marie CORDIER

Directrice générale
des services
Julie JOUSSE

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

Berser
Levrault

ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE

Chargé de
coopération -
Coordinatrice
Capucine CARIOU

Accueil
RH
Aurore FREMONT

Comptable
Stéphanie BAREL

Petite crèche Les
Lucioles
Directrice : Anouk
LE BRAS

Micro-crèche Les
Libellules
Directrice : Soizic
TEMPLET

Relais Petite
Enfance
Directrice : Audrey
DELAUNE

Accueil de loisirs et
périscolaire
Graine De Loustic
Directrice : Julie GUIVARC'H

Accueil de loisirs et périscolaire
L'île aux enfants
Directrice : Emmanuelle
MAHEUX

Service Jeunesse
Directeur : Quentin
VIAUD

Directrice adjointe :
Séverine KAMMERER

Directrice adjointe :
Catherine MARTINEZ

Directrice adjointe :
Clara BARAISE

Local'Ados Ligné
Réfèrent : Zoé
MOUCHET

Equipe :
Samuel BOGARD
Cindy BRULLE
Karine GUILLET
Christèle FERRERE
Samia RIDA

Equipe :
Cindy BRULLE

Equipe :
Soizic TEMPLET

Equipe :
Adrien HAIE
Christine LE
ROUZIC
Lucie BOUCHERIE
Mélanie TEXIER

Equipe :
Carlo FLORES
Marie Madeleine
LETERTRE
Enzo BRACH
Tamar BODOZIAN
Samantha MAHEUX

Local'Ados Le
Cellier
Réfèrent : Lorine
MARZELIERE

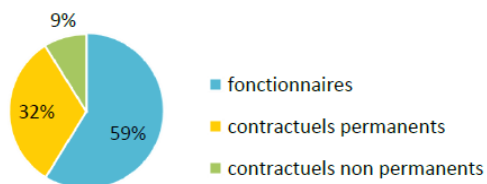
Local'Ados Mouzeil
Réfèrent : Adrien
HAIE



Effectifs

➔ 34 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

- > 20 fonctionnaires
- > 11 contractuels permanents
- > 3 contractuels non permanents

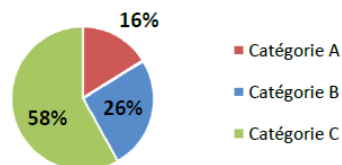


Caractéristiques des agents permanents

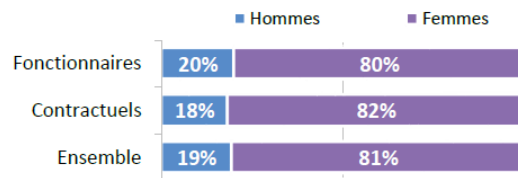
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	10%	9%	10%
Technique	5%		3%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	45%	18%	35%
Police			
Incendie			
Animation	40%	73%	52%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints d'animation	42%
Educateurs de jeunes enfants	13%
Auxiliaires de puériculture	13%
Agents sociaux	10%
Animateurs	10%

Mouvements

➔ En 2023, 14 arrivées d'agents permanents et 12 départs

5 contractuels permanents nommés stagiaires

Emplois permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2022 ¹	Effectif physique au 31/12/2023
29 agents	31 agents

¹ cf. page 7

Variation des effectifs*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023		
Fonctionnaires	↗	53,8%
Contractuels	↘	-31,3%
Ensemble	↗	6,9%

➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats remplaçants	83%
Mutation	17%

➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Remplacements (contractuels)	71%
Recrutement direct	14%
Voie de mutation	14%

* Variation des effectifs :
 (effectif physique rémunéré au 31/12/2023 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2022) /
 (Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2022)

Création de postes :

- 1 poste d'animateur jeunesse (TNC 60 %)
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture (100 %)
- 1 poste d'assistant administratif (TNC 70%)
- 1 poste d'agent technique polyvalent (TNC 57 %)

LE PÔLE ADMINISTRATIF

Missions :

- Le pôle administratif est composé de 3 personnes à temps non complet :
- Une directrice générale des services à 60% coordonne les services et pilote l'organisation en cohérence avec les orientations préalablement définies par le comité syndical.
 - Une gestionnaire comptable à 60% est chargée du suivi et de l'exécution comptable et budgétaire de la collectivité. Elle participe à la préparation budgétaire
 - Un assistante administrative ressources humaines à 70% est chargée du bon fonctionnement du secrétariat et de la gestion des ressources humaines de la collectivité.

Chiffres clés 2023 :

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE RESSOURCES HUMAINES

- Nombre de bulletins : 519
- Nombre d'arrêtés : 278
- Nombre de courriers : 79
- Nombre de fin de contrat : 31
- Nombre de nomination (mutation, stagiairisation, ...) : 9

GESTIONNAIRE COMPTABLE

- Nombre de lignes de mandat émises : 3178
- Nombre de lignes de titre émises : 371
- Délai de paiement global : 10.80 jours



Dépenses CA	Recettes CA
171 413,10 €	79 829,74 € dont 71 139,99 € de participation des communes

Réalisations 2023 :

DIRECTION GENERALE

- Année d'installation du poste de DGS et du nouveau pôle administratif (répartition et organisation des fonctions de chacun....)
- Rédaction des lignes directrices de gestion
- Suivi de l'étude enfance jeunesse

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE RESSOURCES HUMAINES

- Mise en place des outils de suivi du budget RH
- Mise en place des outils de suivi des carrières
- Rapport social unique
- Suivi de l'étude sur les abonnements téléphoniques

GESTIONNAIRE COMPTABLE

- Mise en place de la M57
- Organisation du suivi comptable avec les directeurs de structures

Perspectives 2024 :

DIRECTION GENERALE


- Mise en œuvre des lignes directrices de gestion (rifseep, temps de travail, document unique...)
- Mise en place d'une protection sociale complémentaire obligatoire pour la couverture du risque Prévoyance

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE RESSOURCES HUMAINES

- Rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnel en lien avec le centre de gestion

GESTIONNAIRE COMPTABLE

- Travail sur les impayés

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
 Reçu en préfecture le 17/10/2024
 Publié le 
 ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE

CHARGÉE DE COOPÉRATION/COORDINATION

Missions :

La chargée de coopération met en œuvre la politique intercommunale des secteurs petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité sur le territoire du SIVOM.

Elle coordonne l'offre d'accueil et l'animation des services de la petite enfance, enfance et jeunesse de la collectivité.

Elle est l'interlocutrice référente des institutions concernées par les domaines d'intervention.

Elle élabore et met en œuvre le Projet éducatif du SIVOM dans le cadre de la convention territoriale globale signée avec la CAF.

Chiffres clés 2023 :

Appel à projet : Fonds publics et territoires 3000 €
 plan mercredi 10 000 €
 REAAP 3200 €

20 réunions avec les élus

5 réunions réseaux

6 réunions relatives à la CTG

10 réunions interstructures

6 réunions avec les associations partenaires



Dépenses CA

57 400.00 €

Recettes CA

75 376.93 € dont 19 539.01 €
 de participation des communes

Réalisations 2023 :

Renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2023-2025

Co-organisation de l'EcoRaide avec la COMPA

Recherche de financement (appel à projet)

Mise en œuvre du projet parentalité petite Enfance en partenariat avec la crèche associative de Ligné

Lancement du Projet Labelisé Plan mercredi avec les services du SIVOM et les associations enfance jeunesse du territoire

Rédaction du cahier des charges et lancement du projet de la nouvelle Convention Territoriale Globale entre la CAF et la COMPA

Accompagnement des services et des prises de poste

Modification et revalorisation des tarifs jeunesse : passage à 14 tranches de QF

Perspectives 2024 :

Suivi et pilotage du Projet de la nouvelle Convention Territoriale Globale entre la CAF et la COMPA

Mise en action du nouveau PEDT

Structuration des pièces administratives à destination des associations du territoire

Lancement des RDV du jeu

Modification des tarifs repas



MICRO-CRÈCHE « LES LIBELLES » COUFFE

Missions :

La micro-crèche a pour vocation première d'accueillir collectivement des enfants âgés de 3 mois à 3 ans, sous la responsabilité de professionnels qualifiés, qui assurent le bien-être, la santé, la sécurité et le développement des enfants confiés dans le respect de l'autorité parentale.

La micro-crèche Les Libellules est située à Couffé et propose un accueil le lundi et le vendredi de 9h15 à 16h15, hors vacances scolaires. Elle a un agrément de **12 places** en matinée et **8 places** en journée.

Réalisations 2023 :

- Réflexion sur le développement de la crèche en 12 places 4 jours par semaine
- Reprise des fréquentations
- Action REAAP et réflexion sur un nouveau projet, les RDV du Jeu

Chiffres clés 2023 :



2 professionnelles sur la micro-crèche Les Libellules 0.6 ETP



22 contrats effectués (6 réguliers et 16 occasionnels)
69 jours d'ouverture en 2023



Sorties à la bibliothèque
Fête de l'été



Dépenses CA

33 536.82 €

Recettes CA

39 972 .13€ dont 3 652€ de participation des communes

Perspectives 2024 :

- Travail sur le développement de la structure
- Maintenir la visibilité de la structure
- Mise en place d'ateliers de psychomotricité pour les enfants
- Prise de contact avec les écoles pour les projets passerelles
- Participation active au RDV du jeu
- Travail sur les protocoles sécurité et santé avec le RSAI
- Partenariat avec la Bibliothèque de Couffé

PETITE CRÈCHE « LES LUCIOLES » LE CELLIER

Missions :

La crèche a pour vocation première d'accueillir collectivement des enfants en âge préscolaire, sous la responsabilité de professionnels qualifiés, qui assurent le bien-être, la santé, la sécurité et le développement des enfants confiés dans le respect de l'autorité parentale.

La crèche Les Lucioles est située au Cellier, elle propose un accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle a un agrément de **18 places** sur 4 jours/semaine et de **12 places le mercredi**.



7 professionnels
sur la crèche Les
Lucioles 6.2 ETP



Fête de l'été
Porte ouverte aux
parents



64 contrats effectués
231 jours d'ouverture
en 2023



Dépenses CA

301 467.41 €

Recettes CA

280 020 € dont 59 753 € de
participation des communes

Réalisations 2023 :

Travail autour de l'accueil du RSAI
Stabilisation de l'équipe
Recrutement d'un poste polyvalent
Mise en conformité PMI
Travail sur l'aménagement de l'espace et achats de mobilier
Fête de l'été
Analyse de la pratique
Participation au LAEP

Perspectives 2024 :

Mise en place d'événements avec les familles
Réaménagement des espaces
Modification des plannings des personnels
Travail sur les protocoles sécurité et santé avec le RSAI
Participation active au RDV du jeu



RELAIS PETITE ENFANCE

Missions :

Le Relais Petite Enfance est le guichet unique de l'offre petite enfance : c'est le lieu unique d'information sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant sur le secteur de Ligné.

Il accompagne les familles dans le choix de l'accueil le plus adapté à leurs besoins (assistante maternelle, structure collective, garde à domicile..), les professionnels ou futurs professionnels de l'accueil individuel et les enfants accueillis de manière individuelle.

C'est un service public gratuit qui couvre les 4 communes du SIVOM.

Chiffres clés 2023 :



1 Agent à temps complet
 1 agent à temps non complet (50%)



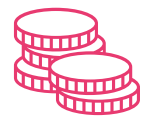
68 ateliers d'éveil (46 assistantes maternelles et 146 enfants y ont participé)
 37 AM, 92 enfants et 10 parents ont participé au spectacle de fin d'année
 28 AM, 85 enfants et 5 parents ont participé à la fête du relais en juin



109 assistantes maternelles
 17 à Couffé
 12 à Mouzeil
 23 à Le Cellier
 57 à Ligné
 Soit 390 places théoriques



88 RDV parents et 5 RDV assistantes maternelles



Dépenses CA	Recettes CA
78 105.16 €	83 521. 87 € dont 17 390 € de participation des communes

Réalisations 2023 :

- Rédaction du nouveau projet du Relais Petite Enfance pluri-annuel avec la CAF (2023-2027)
- Mise en action du Guichet Unique Petite Enfance
- Réalisation de la plaquette Petite Enfance du SIVOM
- Mise en place d'ateliers avec intervenant extérieur au sein des MAM : 4 séances de lectures animées proposées dans chacune des 4 MAM du secteur.
- Organisation de soirées d'échanges et de créativité à destination des assistantes maternelles
- Organisation (avec autres RPE du secteur) d'une conférence sur l'épuisement professionnel et parental
- Fête du relais en juin: venue d'une ferme pédagogique itinérante
- Spectacle de fin d'année 2023 « Lutins Lutins » (à Mouzeil, Ligné, Le Cellier)

Perspectives 2024 :

- Accueil d'une stagiaire EJE
- Intégration des RDV du jeu
- Développement des nouvelles actions du Projet 2023 2027

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE « GRAINE DE LOUSTIC » MOUZEIL

Missions :

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des espaces destinés à accueillir pendant les vacances et hors temps scolaire des jeunes âgés de moins de 18 ans pour leur permettre de pratiquer des activités de loisirs et de détente.

L'accueil de loisirs et périscolaire de Mouzeil accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans en âge d'être scolarisés en école primaire.

Il est ouvert avant et après le temps de classe, les mercredis et toutes les vacances scolaires.

La structure ferme le vendredi du pont de l'ascension, 3 semaines en août et 1 semaine en fin d'année.

Chiffres clés 2023 :

221 enfants différents ont fréquenté l'ALSH

210 enfants différents ont fréquenté l'APS

Soit un chiffre constant par rapport à 2022



6 agents
représentant 3.3
ETP



2 séjours
38 enfants de 4 à 11
ans



9 séances Plan Mercredi
autour des Sciences
1 Périscopfête



Dépenses CA

173 814 €

Recettes CA

213 584€ dont 66 963 € de
participation des communes

Réalisations 2023 :

1 camp + de 6 ans

1 camp – de 6 ans mutualisé avec Ligné

Mise en place du Projet Plan mercredi

Formation SST de l'équipe

Modification des tarifs : passage à 14 tranches

Periscopfête

Perspectives 2024 :

Changement de direction

Renouvellement du Projet pédagogique

Intégration au RDV du Jeu

Première mutualisation des camps avec la structure de Ligné

Modification des tarifs repas

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS » LIGNE

Missions :

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des espaces destinés à accueillir pendant les vacances et hors temps scolaire des jeunes âgés de moins de 18 ans pour leur permettre de pratiquer des activités de loisirs et de détente. L'accueil de loisirs et périscolaire de Ligné accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans en âge d'être scolarisés en école primaire. Il est ouvert avant et après le temps de classe, les mercredis et toutes les vacances scolaires. La structure ferme le vendredi du pont de l'ascension, 2 semaines en août et 1 semaine en fin d'année.

Chiffres clés 2023 :

274 enfants différents ont fréquenté l'ALSH
 285 enfants différents ont fréquenté l'APS
 Une forte augmentation des fréquentations pour les enfants du groupe moins de six ans.
 2 départs d'animatrices permanents en cours d'année, pour d'autres services SIVOM.



8 agents permanents
 représentants 6.2 etp



5 sorties, un intervenant, deux journées déguisées, grands jeux, ateliers cuisines, première veillée bowling avec les familles en fin d'année



3 séjours
 44 enfants participants de 4 à 11 ans



Dépenses CA

286 788 €

Recettes CA

317 521.62 € dont 71 950 € de participation des communes

Réalisations 2023 :

2 camps + de 6 ans : 1 juillet et 1 août
 1 camp – de 6 ans mutualisé avec Mouzeil
 Mise en place du Projet Plan mercredi sur le thème des sciences, mutualisés avec l'accueil de Mouzeil et les associations de Couffé et du Cellier.
 Formation SST de 50% de l'équipe
 Modification des tarifs passage à 14 tranches
 Accueil de 10 stagiaires sur l'année 2023 (stagiaires BAFA, stagiaires Bac Pro Animation)

Perspectives 2024 :

Intégration des RDV du jeu
 Travail sur l'aménagement de l'espace
 Stabilisation et formation de l'équipe avec intégration d'un CDD en fonction publique
 Tarifs repas selon le quotient familial
 Camps tous mutualisés avec Mouzeil
 Formation souhaitée par l'équipe sur l'accueil des enfants à besoin spécifiques
 Réécriture du règlement intérieur avec les animateurs

Missions :

Sur un multisite de 3 structures jeunesse (Le Cellier, Ligné, Mouzeil), l'ambition est de proposer une action cohérente pour tous les jeunes du secteur.

Les objectifs pédagogiques sont communs :

- Développer l'autonomie des jeunes
- Permettre une ouverture sur le monde
- Favoriser le bien-être, la confiance en soi et l'esprit de cohésion

Chaque jeune peut avoir accès aux 3 structures grâce à une adhésion annuelle de 10 €.

Des activités et des camps sont proposés pendant les vacances scolaires.

Réalisations 2023 :

- Projet découverte des sports dans le cadre du label qualité Plan Mercredi
- Co-organisation de l'Ecoraide avec la COMPA
- Nouveau directeur du multisite jeunesse : Quentin VIAUD
- Passage à l'adhésion par année scolaire (et non par année civile)
- Révision des tarifs séjours et mise en place d'un tarif pour les habitants « Hors secteur SIVOM »
- Formations : SST et Education aux médias
- Partenariats avec : Le Préambule Ligné, Amicale Mouzeil, Maison de retraite, structures jeunesse,
- Participation au Rallye Citoyen des collèges de Ligné
- Intervention dans 2 collèges 2 midis par semaine

Chiffres clés 2023 :



4 agents
soit 3.6 ETP



67 adhérents sur le
Local du Cellier
74 adhérents sur le
Local de Ligné
39 adhérents sur le
Local de Mouzeil



50 activités
sportives,
artistiques,
culturelles,
proposées



3 séjours :
(Ecoraide, 1
bivouac de 3
jours et 1 camp
de 5 jours)



Dépenses CA

146 981.63 €

Recettes CA

198 198 € dont 111 502.99 € de
participation des communes

Perspectives 2024 :

- Révision des tarifs activités/sorties
- Favoriser les transports en car plutôt qu'en minibus pour des sorties qui touchent plus de jeunes
- Participer activement au REAJ (Réseau d'Ecoute et D'Aide aux jeunes)
- Proposer des actions parentalité pour les parents d'ados

LES ASSOCIATIONS SOUS CONVENTION D' OBJECTIF

ASSOCIATION COUFFE ANIMATION RURALE ACCUEIL DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE A COUFFE et JEUNESSE

Présidente : Elodie JAHAN et Marie BRANDICOURT

Directrice : Mélanie RAYER

Périscolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin : de 7h15 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 19h00

Mercredi et vacances scolaires de 7h30/18h30

Espace jeune : LODJ

Mercredi : de 14h à 18h

Vendredi : de 18h30 à 20h

Samedi: de 14h à 18h



59 137 heures de présence
enfants (hors jeunesse)



1 séjour Ado (EcoRaide)

1 séjour – de 6 ans

1 séjour + de 6 ans



Budget (APS+ ALSH+ ADO) :

Dépenses 234 060 € - Recettes 256 722 € dont

3 100 € de Subvention d'investissement

35 531 € de Subvention de fonctionnement

ASSOCIATION ACCUEIL ENFANCE LE CELLIER

Présidents : Marie RENAUD et Olivier MARMIN

Directrice : Magali BRAULT

Périscolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin : de 7h30 à 9h00

Le soir : de 16 h 15 à 19 h 00

Mercredi de 7h30 à 9h00 et de 12h00 à 19h00

Vacances scolaires de 7h45/18h45



53 518 heures de présences
enfants

1 séjour pour
enfant de + 6 ans



Budget (APS + ALSH) :

Dépenses : 258 553.04 € - Recettes 275 648.86 € dont

2 155 € de Subvention d'investissement du SIVOM

24 860 € de Subvention de fonctionnement du SIVOM

ASSOCIATION LES PETITS PAS DE JULES VERNE CRECHE 30 PLACES

Présidente : Fanny LOREAL

Directrice : Virginie JOULAIN

•De 7 h 30 à 18 h 30 pour l'accueil régulier

•De 8 h30 à 17 h30 pour l'accueil occasionnel



12 personnels
encadrants



61 enfants accueillis
représentant 51
familles



Budget :

Dépenses : 477 042.40 € - Recettes 486 189.31 €
dont subvention du SIVOM :

2 800 € de Subvention d'investissement

80 378 € de Subvention de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE

Berser
Levrault

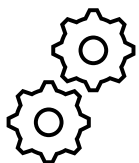


Le sivom du secteur de Ligné a missionné **la société JEUDEV** pour réaliser une étude enfance jeunesse sur son territoire.



objectifs

Éclairer les élus sur la situation actuelle et les besoins à venir tant en termes de fonctionnement que d'investissement



méthodologie

- Analyse statistique
- Entretien auprès des acteurs clés du territoire
- Questionnaire auprès des familles
- 2 ateliers de concertation

Le plan d'action sivomal :

PETITE ENFANCE :

- ✓ Maintenir une offre d'accueil individuel sur le territoire et juguler la baisse des assistant-e-s maternel-e-s
- ✓ Développer l'offre d'accueil collectif petite enfance

ENFANCE :

- ✓ Favoriser une dynamique de réseau des acteur.rices enfance
- ✓ Améliorer la qualité éducative de l'offre d'accueil périscolaire (APS)
- ✓ Développer l'offre de services proposés aux enfants

JEUNESSE

- ✓ Restructurer le service jeunesse
- ✓ Accompagner les jeunes dans leurs usages numériques.
- ✓ Favoriser la participation des jeunes

LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2023-2025



Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 044-244400669-20241009-09102024_08-DE



Maintenir une offre d'accueil individuel satisfaisante sur le territoire

- Promouvoir et valoriser le métier
- Outiller les parents employeurs
- Renforcer les liens employeurs-employés
- Accompagner les professionnel-le-s
- Étudier les différents modes d'accueils

Développer l'offre d'accueil collectif

- Créer un nouvel Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
- Maintenir des places d'urgence et occasionnelles
- Accompagner les parcours de formation



Favoriser une dynamique de réseau des acteurs de l'enfance

- Améliorer la communication
- Mutualiser les ressources existantes
- Harmoniser les pratiques
- Proposer des formations pour les personnels

Calibrer l'offre d'accueil périscolaire

- Améliorer la qualité d'accueil
- Développer l'attractivité des postes
- Mutualiser les espaces
- Étudier les profils familiaux

Développer l'offre de service proposée aux enfants

- Encourager les liens avec les associations
- Mettre en place des actions de proximité
- Mener des actions de prévention
- Renforcer la visibilité du SIVOM



Prévenir les risques numériques

- Créer des événements partagés
- Former les professionnel.le.s
- Accompagner les parents

Développer l'autonomie et la citoyenneté des jeunes

- Promouvoir l'engagement individuel et collectif
- Accompagner les jeunes à devenir acteur de leur temps libre

Favoriser l'accueil des jeunes à besoins particuliers

- Adapter les locaux et les moyens humains
- Former les équipes
- Communiquer sur les possibilités d'accueil
- Encourager et valoriser l'inclusion